



Rapport Sommaire

Concernant le présent incident grave, une enquête sommaire a été conduite selon l'article 46 de l'ordonnance sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

Aéronef	PA-28-181	HB-PAT	
Exploitant	Société d'Aviation de la Gruyère SA, Aéroport de la Gruyère, 1663 Epagny		
Propriétaire	Société d'Aviation de la Gruyère SA, Aéroport de la Gruyère, 1663 Epagny		
Pilote	Citoyen canadien, année de naissance 1961		
Licence	Licence de pilote privé d'avions (<i>Private Pilot Licence Aeroplane – PPL(A)</i>) selon l'agence européenne de la sécurité aérienne (<i>European Aviation Safety Agency – EASA</i>), établie par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)		
Heures de vol	Total 152:09 h	au cours des derniers 90 jours 7:50 h	
	sur le type en cause 152:09 h	au cours des derniers 90 jours 7:50 h	
Lieu	Aéroport de la Gruyère (LSGT)		
Coordonnées	---	Altitude	---
Date et heure	16 juin 2017, 15 h 20 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale		
Type d'exploitation	Privé		
Règles de vol	Règles de vol à vue (<i>Visual Flight Rules – VFR</i>)		
Phase du vol	Décollage et vol de montée		
Nature de l'incident grave	Atterrissage d'urgence après le décollage		
Point de départ	Aéroport de la Gruyère (LSGT)		
Point de destination	Aéroport de la Gruyère (LSGT)		

Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres
Légèrement blessé	0	0	0
Pas blessé	1	0	-
Dommages à l'aéronef	Pas endommagé		
Autres dommages	Légers aux cultures		

Déroulement

Dans le but d'effectuer un vol d'entraînement, le pilote contrôle l'avion HB-PAT et constate qu'env. 17 gallons sont répartis entre les réservoirs gauche et droite. Comme une activité vélinole soutenue se déroule sur l'aérodrome, le pilote décide d'accomplir des exercices de vol lent et des spirales dans la région de Romont puis de survoler le bord du Lac Léman via Vevey et Montreux avant de revenir à Epagny pour des tours de piste. Durant ce vol, le moteur est alimenté à partir du réservoir de l'aile droite.

L'avion se pose une 1^{ère} fois sur la piste 35 puis redécolle et se repose une deuxième fois ; le pilote décide de repartir pour un dernier tour de piste. Lors du décollage, l'avion perd de la puissance à faible hauteur et le pilote tourne immédiatement sur la gauche de manière à éviter le village de Broc. Il sélectionne le réservoir de l'aile gauche sans succès et atterrit dans un champ de blé.

Au sol, il est constaté que le réservoir de l'aile droite est vide.

Berne, 11 décembre 2017

Service suisse d'enquête de sécurité